



## HERITAGE VILLAGE MASTER UNIT OWNERS' ASSOCIATION, INC.

### Règles pour la réduction des inconvénients causés par le bruit

#### Description

Le conseil d'administration, selon les règlements du Parc, a la responsabilité de les faire appliquer. Les présentes règles sont issues de cette responsabilité d'assurer la paix et la tranquillité pour tous.

#### Définitions

- **Résident** : Un résidant est un propriétaire ou un locataire demeurant dans le Parc.
- **Parc** : Le territoire géographique du Parc Heritage Village.

#### Principes directeurs

- La tonte du gazon et l'utilisation d'outils mécaniques par les résidents seront permises entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.
- L'utilisation de nettoyeurs à pression sera permise entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi, sauf du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre où elle sera permise 7 jours par semaine.

#### Entrée en vigueur

Les présentes règles entrent en vigueur cinq jours après leur adoption par le conseil d'administration.